

Groupement de gestion de RABAT-KENITRA
 : encaissements@lycee-descartes.ac.ma

NOTE AUX PARENTS DROIT DE PREMIERE INSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

Le droit de première inscription (DPI) est dû pour tout élève qui n'a jamais été inscrit auparavant dans un établissement d'enseignement français relevant de l'A.E.F.E ou de l'OSUI au Maroc.

Pour l'année scolaire 2017/2018, il est fixé à :

Français	Marocains	Etrangers tiers
14 000	20 000	23 000

CAS PARTICULIERS :

- Si plusieurs enfants d'une même fratrie sont inscrits **simultanément** pour la première fois dans un établissement relevant de l'OSUI ou de l'A.E.F.E au Maroc, **au cours de la même année scolaire** :
 - Une réduction de 50% du droit de première inscription est accordée pour le 2^e et le 3^e enfant,
 - Une réduction de 100% est accordée pour le 4^{ème} enfant et suivants.
- **UNE REDUCTION EST APPLIQUEE POUR TOUTE FAMILLE AYANT AU MOINS UN ENFANT DEJA SCOLARISE DANS LE RESEAU AEFE MAROC A LA RENTREE 2017. POUR LE OU LES NOUVEAUX ENFANTS INSCRITS DE LA FRATRIE, ENTRANT AU COURS DE CETTE ANNEE, LES TARIFS APPLICABLES POUR CEUX-CI SONT LES SUIVANTS :**

	Français	Marocains	Etrangers tiers
1er enfant	11 000	17 000	20 000
2ème enfant	5 500	8 500	10 000
3ème enfant	5 500	8 500	10 000
à partir du 4ème	0	0	0

Ce droit de première inscription est payable en **une seule fois**. Il est indépendant des droits de scolarité. Son paiement valide l'inscription et conditionne l'admission en classe.

IL N'EST EN AUCUN CAS REMBOURSABLE.

Vous voudrez bien en régler le montant, par chèque ou par carte bancaire, au plus tard le 04 septembre 2017, la rentrée scolaire se faisant le 05 septembre 2017.

Pour cela, vous devez vous présenter au :

Service de la Caisse du Lycée DESCARTES
 Place Jean Courtin, Agdal, RABAT

aux dates et horaires suivants :

- jusqu'au 6 juillet 2017 et à partir du 28 août 2017
 de 08H00 à 13h00 (sauf le mercredi : ouverture de 08H00 à 11h00)

Le service de la Caisse est fermé tous les après-midi et le samedi toute la journée.

Après paiement, un reçu vous sera remis. Il devra être conservé pour faire foi en cas de réinscription après une éventuelle interruption de scolarité au Maroc.

Le Provoiseur du Lycée Descartes
 Chef du Groupement de gestion

Le Directeur Administratif et Financier
 Agent comptable du Groupement de gestion